

Le Bureau du Conseil Rhénan se réunit dans le Palatinat du Sud

Présidé pour la première fois par Matthias Ackermann, membre du Kreistag Südliche Weinstraße, le Bureau du Conseil Rhénan s'est réuni à Bad Bergzabern le 13 mai 2022. Au programme figuraient notamment la préparation de la prochaine Séance plénière et la promotion du bilinguisme.

Dans la perspective de la prochaine Séance plénière du Parlement trinational de la région du Rhin supérieur, le Bureau a échangé sur les travaux des commissions ainsi que sur les prises de position relatives aux résolutions de la Séance plénière précédente du 10 décembre 2021. Par ailleurs, il a également fait le point sur la reconduction du secrétariat permanent, le projet INTERREG en cours, cofinancé par des fonds européens, arrivant à son terme à la fin du mois de septembre de cette année.

Promouvoir le bilinguisme dès le plus jeune âge pour renforcer les liens dans la région

Pour la cohésion sociale et l'échange dans une région transfrontalière intégrée comme le Rhin supérieur, il est indispensable que les gens puissent se parler. Pour atteindre cet objectif, il convient notamment d'encourager l'apprentissage des langues dès le plus jeune âge. Au cours de la réunion, Nadja Sonnendecker et Julia Bayer ont parlé de leur quotidien professionnel à la crèche « Birkenbäumchen » de Birkenhördt (Allemagne), qui offre depuis 2018 un modèle immersif avec une équipe francophone et germanophone. Chaque éducatrice ou éducateur parle exclusivement dans sa langue maternelle avec les enfants, qui s'habituent ainsi progressivement à la langue étrangère et l'apprennent de manière ludique.

Au cours du second semestre 2022, la commission Culture - Jeunesse - Formation - Sport abordera de manière approfondie cette priorité thématique du Conseil Rhénan de cette année, à savoir « Renforcer l'apprentissage des langues et le bilinguisme ».

Prochaine Séance plénière le 27 juin 2022 à Bad Bergzabern

Les membres du Conseil Rhénan se réuniront lundi le 27 juin à Bad Bergzabern pour leur première Séance plénière 2022. La réunion aura lieu de 10h15 à 12h45 et est ouverte au public. Si vous souhaitez y participer, veuillez-vous inscrire au préalable auprès du Secrétariat permanent.

Plus d'informations

Secrétariat permanent du Conseil Rhénan : +49 (0) 7851 7407 42 / info@conseilrhenan.org

La coopération dans le Rhin Supérieur :



Aucune autre région européenne que la région métropolitaine tri-nationale du Rhin Supérieur ne coopère aussi étroitement et avec autant de succès. L'Alsace, le Pays de Bade, le Palatinat du Sud et la Suisse du Nord-Ouest réunissent 6 millions d'habitants et constituent un espace culturel, de vie et économique commun. De nombreuses initiatives privées et publiques contribuent à la promotion, entre autres, de la mobilité, de l'éducation, de la recherche et de la protection de l'environnement dans cette région aux trois frontières.

L'orientation stratégique de la coopération est assurée par la Conférence du Rhin Supérieur et le Conseil Rhénan. La Conférence du Rhin Supérieur réunit les autorités administratives et étatiques. Elle initie une multitude de projets et veille à leur transposition. Le Conseil Rhénan constitue la réunion des élus. Il se positionne sur les sujets d'intérêt régional, y compris à l'égard de Bruxelles, de Paris, de Berlin et de Berne.